

L'ECONOMIE

Un témoignage de Polybe, historien grec qui écrit au - II^o siècle, fournit une description sans complaisance des Gaulois cisalpins de la fin du -III^o siècle, qu'il décrit comme : «... *pratiquant seulement la guerre et l'élevage, menant une vie primitive et ne connaissant aucune sorte de science, ni d'art. Leur avoir personnel consistait en troupeaux et en or, parce que c'était les seules choses qu'ils pouvaient facilement emmener et transférer partout à leur gré dans leurs déplacements.* ». (1)

Ce jugement abrupt reflète en fait une situation beaucoup plus ancienne, sans correspondance avec la réalité de l'époque césarienne telle que la recherche a pu l'attester.

Un peuple d'agriculteurs et d'éleveurs



***Paysan du Nord-Est de la Gaule (Trèves)
Figurine en bronze***

(Photo Rheinisches Landesmuseum. Trèves)

L'essor économique qui marque ces peuples aux second et premier siècles achève d'ailleurs de convaincre sur les ressources réelles et potentielles du monde celtique. Ainsi, au delà de l'élevage et de l'agriculture, domaines où effectivement les Gaulois excellent, l'artisanat, l'exploitation minière, la nature des échanges commerciaux et l'utilisation des réseaux de communication sont autant d'activités maîtrisées qui démontrent l'existence d'un savoir faire longtemps sous-évalué, voire caricaturé. En ce qui concerne tout d'abord l'économie rurale, Strabon, après avoir signalé les cultures méridionales de l'olivier, du figuier et de la vigne, relève

que le reste de la Gaule « ...produit du blé en grande quantité, ainsi que du millet, du gland et du bétail de toute espèce. On n'y voit pas de sol inactif, sauf en quelques endroits défendus par des étangs et des forêts. ». (2)

Une forêt paradoxalement moins vaste qu'aujourd'hui car défrichée pour le développement agricole et pastoral de même que pour les importants besoins en bois induits par une progression démographique exigeante en termes de constructions et de nécessité de chauffage. La superficie forestière de l'époque a ainsi été évaluée à 15 à 20 % du territoire gaulois contre 30 % actuellement. (3)

Au nord de la Loire, surtout en Picardie, les fouilles révèlent de grandes exploitations sur plusieurs dizaines d'hectares et pour certaines deux ou trois cents, sur des surfaces où la ferme est vraisemblablement située au centre des terres administrées. (4) Ces dernières présentent en outre un visage diversifié où alternent des cultures en part réduite, des pâturages en revanche très étendus, des zones humides et des parties boisées, au sein de vastes ensembles attestant de l'importance du propriétaire. Ces établissements aristocratiques cohabitent avec des structures de taille inférieure, jusqu'à la modeste ferme du paysan, dont le niveau d'indépendance reste par contre difficile à déterminer.

La densité relevée grâce aux dernières découvertes témoigne aussi d'une impressionnante présence, pratiquement une ferme à chaque kilomètre, notamment dans le nord de la Gaule, et dans la vallée de l'Oise.

Ce qui ne signifie pas pour autant que ces fermes bénéficient d'une forte stabilité dans le temps, car sur 500 sites répertoriés, près d'un quart ne dépasse pas 50 ans, 57% un siècle et seulement 16% passent le cap des 250 ans... (5)

Les parcelles, entourées de fossés et parfois de haies, s'étendent sur 15 à 20 ares, labourables chacune en une journée, avec des semis en ligne, et non à la volée, susceptibles de fournir des volumes de récoltes de 15 quintaux de grains à l'hectare, rendements seulement dépassés au XIX^e siècle avec l'apparition des engrais chimiques... (6) Ces établissements sont particulièrement tournés vers la culture céréalière : le blé amidonnier, à l'origine d'un pain de grande qualité, l'épeautre, l'orge, composant la célèbre cervoise, le froment, de façon très résiduelle à l'âge du fer, l'avoine (7), parallèlement à une production légumière secondaire variée, choux, oignons, ail, fèves, haricots, pois, lentilles...

Quant aux fruits, essentiellement sauvages, prunes, poires, pommes côtoient baies, fraises, noisettes ou châtaignes... En ce qui concerne l'agronomie, toute une panoplie de techniques et d'outils est utilisée : assolement, amendement, fumure en association avec des instruments comme les araires (8), les houes, pics, faux,...

Mais le point d'orgue reste, pour les grands domaines, le recours à une moissonneuse, le « *vallus* », équipée de dents, munie de deux roues, et « poussée » par un cheval ou un boeuf : citée par Pline (9), elle est également représentée sur un bas relief découvert chez les Trévires. (10)

Plus généralement, les conditions de travail du paysan celtique ne sont pas éloignées de celles qui ont marqué la vie de ses successeurs jusqu'au XVIII^e siècle, qu'il s'agisse de la culture ou de l'élevage.

***Outils en fer du quotidien :
louche, couteau, tenaille, ...***

(Photo D. et S.Fibbi-Aeppli)



Un élevage qui tient ici la première place avec les ovins pour la laine, les bovins, utilisés en bêtes de trait, mais aussi abattus pour les banquets, les porcs, très présents dans l'alimentation, la volaille, ou des chevaux surtout consacrés à la guerre. Accessoirement, Il faut noter que la plupart de ces races étaient de plus petites taille qu'aujourd'hui, ainsi le

cheval était-il plus bas d'une cinquantaine de centimètres au garrot. Ce n'est qu'avec la romanisation que celles-ci ont évolué vers les tailles actuelles, à l'instar de l'arrivée après la conquête du grand boeuf italien, qui accompagnera un temps le boeuf indigène. Autant d'espèces domestiques qui supplantent dans l'alimentation les animaux sauvages, car, comme on l'a vu plus haut, on ne retrouve finalement que peu d'ossements de ces derniers. L'ensemble de cette activité agricole a fait de la Gaule un pays prospère dont ont su parfaitement tirer profit les classes supérieures. Celles-ci, devenues toutes puissantes grâce à ces importantes ressources financières n'ont eu de cesse de consolider et d'étendre leur influence sur une clientèle leur fournissant toujours plus de revenus fonciers et d'hommes de guerre.

Un artisanat de grande qualité

Pour ce qui est de l'artisanat, qui connaît un réel progrès à la fin du -II^e siècle, la production de produits manufacturés est telle que le nombre d'ateliers continue à se multiplier au siècle suivant, aussi bien sur les *oppida* que sur les sites ouverts.

En dehors des travaux demandant un savoir faire très spécialisé ou d'unités relevant de grands domaines, les acteurs sont capables d'être des intervenants polyvalents ouverts à d'autres tâches. Dans cet univers rural, la production textile n'est pas en reste avec, outre le lin et le chanvre, le filage et le tissage de la laine à la base de la confection de vêtements, blanchis au savon (*sapo*), autre invention gauloise, et teints avec des couleurs très vives sur des motifs à caractère géométriques. Quant à la tannerie, domaine où la peau du chien est aussi récupérée..., la pratique est fondée sur une large gamme de supports : fabrication de vêtements, de coussins, de selles, de chaussures, de fourreaux d'épées ou de

ceintures en cuir pouvant être colorées. La vannerie est aussi présente avec les paniers, fauteuils, tapis..., tressés avec de l'osier, du jonc ou du saule.

Mais c'est encore la céramique, énormément utilisée par les Gaulois, qui caractérise le plus cet artisanat. Celle-ci est modelée manuellement puis achevée sur un plateau rotatif pour être « tournée », et ce, dès le -III^e siècle, générant plats, vases, bols, jattes, faisselles..., fabriqués soit dans des ateliers dédiés, soit à proximité immédiate de l'habitat. La céramique à décors peints, plus élaborée, prévaut sur une production plus commune, grise ou brune.

De même, le travail du fer est remarquablement effectué.

La matière première est tirée de gisements à ciel ouvert situés dans l'Est, le Centre et les Pyrénées, pour être vendue, d'abord sur place sous forme de lingots, puis transformée dans des forges en une multitude d'objets : outils, chaînes, éléments de fixation, bandages de roues, armes, casques et cottes de maille, peut être inventées par les Celtes au -III^e siècle.⁽¹¹⁾ Dans le domaine des métaux, on signalera bien sûr l'exploitation de l'or, utilisé pour les bijoux, monnaies et même parfois cousu dans des vêtements aristocratiques. Le minerai est collecté dans le sable des rivières ⁽¹²⁾, mais surtout extrait des mines du Sud-Ouest, au même titre que l'argent, le cuivre ou l'étain tirés des massifs montagneux du Sud. Le travail du bronze est également source de nombreuses réalisations : chaudrons, seaux, fibules, agrafes de ceintures, fourreaux d'épées, bijoux et ornements. Au chapitre des activités d'extraction, on ne manquera pas de citer le prélèvement et le traitement du sel, « l'or blanc », qu'il s'agisse de gisements émanant du sol ou issus de l'évaporation de l'eau. De telles exploitations se développent à la fin de l'âge du fer, en particulier dans les salines situées sur les côtes de la Manche, chez les Morins, dont l'activité continuera à prospérer sous le Haut-Empire.

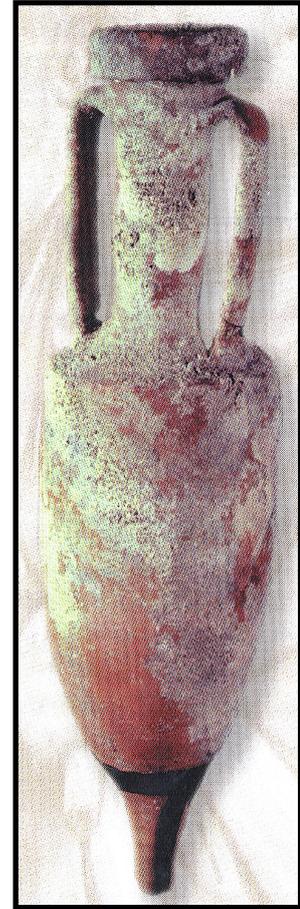
En parallèle, les métiers du bois, tiennent également une place privilégiée grâce à une grande technicité et une exploitation de toutes les essences : chêne, if, peuplier, saule, ... L'activité est tournée vers la fabrication et l'assemblage des charpentes d'habitation ou de sanctuaire, d'enceintes d'*oppida*, de clôtures, de bateaux ou de barques, en incluant la réalisation d'huisseries, de mobiliers divers, de manches d'outils, et même de vaisselle, à l'instar de cuillers, bols et autres assiettes en frêne. A ces réalisations s'ajoutent celles issues de la tonnellerie et du charronnage, deux spécialités elles aussi d'origine gauloise. Sur un plan artistique, on n'oubliera pas la production d'objets de parure, de bijoux, en verre, corail, ou incrustés d'émail suivant un procédé propre aux Celtes et dont la qualité est particulièrement appréciée. A un point tel que celle-ci est diffusée autour de la Méditerranée, contrairement à beaucoup d'autres produits de consommation courante qui sont destinés uniquement à un marché intérieur freiné qui plus est par le découpage politique des cités. A cet égard, la répartition géographique des monnaies d'un peuple, largement circonscrite à son propre territoire, confirme bien cette tendance à l'autosuffisance.⁽¹³⁾

Un commerce local adossé au commerce du vin italien



*Chaland de tradition celtique découvert
en Nervie (Pommeroëul - B)*

(Photo Legrand-Gimine)



Amphore Dressel 1

(Photo Ch. Thioc, P.A.R.)

Car l'économie générale, surtout en remontant vers le nord, se limite plutôt à la cité elle même, ou accessoirement aux peuples limitrophes dans un esprit d'échange pacifique via notamment les points de « marché frontière ».

Il en va par contre tout autrement lorsque la force est utilisée pour obtenir les biens convoités. Le pillage, le butin matériel et humain, se substituent alors au commerce dans des épisodes de rapines dont l'histoire de la Gaule indépendante n'a pas manqué d'être jalonnée : César l'indique clairement pour la Belgique quand il cite les incursions régulières dont les Nerviens sont victimes de la part de leurs voisins. (B.G.I.1 et II.17). **A l'inverse de ces pratiques locales ou régionales, des contacts plus éloignés basés cette fois sur un négoce de plus grande ampleur témoignent de flux d'échanges à la fois maritimes, vers le nord et la Bretagne, à l'aide d'une flotte marchande où les Venètes se distinguent, et fluvio-terrestres au sud, en lien avec la mer et l'Italie.**

César indique en effet que le centre de la Bretagne produit de l'étain et qu'en revanche le cuivre « *provient du dehors* » (B.G.V.12), et donc du continent. Strabon évoque à cet égard l'importance du Rhône en soulignant que ce fleuve « *...peut être remonté très haut, même avec des cargaisons considérables et permet d'atteindre de nombreuses régions du pays...* ». (14) Sur ce dernier axe prospère notamment une importation massive de vin italien provenant de Campanie et d'Etrurie, transporté dans de grandes amphores gréco-italiques du type *Dressel*, véritables marqueurs de la distribution du vin en Gaule, en particulier sur les sites d'habitat aristocratiques. Ce vin est rémunéré en retour par les Gaulois en saumures, cuir, étoffes, bétail, minerais, mais surtout en esclaves ; il sera distribué abondamment durant près d'un siècle jusque dans les années -50, puis remplacé majoritairement par du vin d'origine espagnole expédié de Catalogne. (15) D'autres témoins de ces échanges empruntent ce circuit, notamment à travers la céramique « campanienne » à vernis noir de la fin du -III^e siècle (16) ou un type caractéristique de vaisselle italienne en bronze que l'on retrouve sur l'*oppidum* de Bibracte chez les Eduens, ou celui du Titelberg en pays trévire. **Ces produits domestiques attestent du degré de perméabilité de certains peuples par rapport à d'autres et délimitent par là même des zones à forts contrastes.** Ainsi, pour le vin italien, la consommation en Gaule est-elle manifeste au sud et à l'est de la Loire, à un degré moindre au nord-est et très peu en proportion de l'Armorique à la Belgique, confirmant pour cette dernière région les dires de César sur le fait « *que les marchands y vont très rarement* » (B.G.I.1). Ce qui ne signifie pas un isolement total ; pour preuve, la découverte au mont Kemmel de céramique grecque ! (17) Cette diffusion s'opère donc à partir de la vallée du Rhône, de Marseille à Chalon-sur-Saône en passant par Arles et suivant un itinéraire fluvial qui se divise principalement en deux axes : l'un vers le nord-ouest et la Manche, puis la Bretagne, via le territoire rémo-suession, l'autre vers le nord-est et le Rhin par le territoire trévire. D'autres itinéraires vers l'ouest suivent aussi les vallées de la Garonne, de la Loire ou de la Seine. (18) Car le réseau routier et fluvial de la Gaule, en particulier dans la vallée du Rhône, s'il a bénéficié par la suite de l'ingénierie romaine, disposait déjà d'une emprise suffisamment forte pour assurer très tôt un commerce avec le sud favorisant ainsi les relations marchandes d'un certain nombre de peuples tournés vers l'Italie. (19) L'un des exemples les plus marquants concerne les Eduens, peuple puissant de la Gaule centrale qui au -III^e siècle (ou au début du -II^e) reçoit du Sénat romain le statut de « frère de sang », non sans quelques arrières-pensées économiques de la part de cette assemblée. De même, les Rèmes, qui seront fidèles à Rome durant toute la guerre des Gaules, étaient déjà compris, avec leurs voisins tréviens, dans cette aire d'influence génératrice de liens commerciaux ; une aire d'influence qui a sans doute joué un rôle dans l'absence de résistance d'une grande partie de la frange orientale de la Gaule à l'arrivée de César. Ces préoccupations commerciales d'ordre général, et même privées, continueront d'ailleurs à prospérer parmi les membres du corps expéditionnaire romain tout au long de la durée d'occupation. Non seulement de nouvelles opportunités s'ouvrent à l'Italie avec la conquête de territoires nouveaux, mais les intérêts du général en chef, des légats, officiers et soldats, y sont

clairement associés : la présence à côté des légions de nombreux marchands romains, plusieurs fois mentionnée par César, est sans équivoque. C'est notamment le cas en -57 lors de la vente en qualité d'esclaves de la population atuatueque, puis en -53 lorsque des marchands campent au pied du camp romain d'*Atuatuca* et se font décimer par des cavaliers germains, ou encore l'année suivante, à *Cenabum* (Orléans), où leurs homologues connaissent le même sort (*B.G.II.33, VI,37, VII.3*). Il s'agit ici pour les Romains, en annexe de leurs visées politiques, de préserver les circuits antérieurs, d'en ouvrir d'autres, tout en accumulant les prises issues du pillage, soit en les emportant en Italie, avec une partie réservée à l'Etat, soit en les écoulant « à demeure » auprès de leurs propres négociants. Un monde d'affaires très actif existe donc bien en parallèle des interventions militaires, monde au sein duquel, dans un premier temps, les principaux bénéficiaires sont loin d'être les populations elles-mêmes, mais principalement les commerçants romains, des membres de l'armée et, à la marge, quelques représentants de l'aristocratie gauloise qui ont rapidement saisi le parti à tirer d'une collaboration avec l'envahisseur. **Ce sera précisément à partir de ce contexte qu'une économie à plus grande échelle finira par se développer en Gaule, pays déjà prospère, mais qui verra son potentiel valorisé par une ouverture plus grande en particulier grâce à l'amélioration de ses voies de communication, une fois passé le temps des épreuves de la guerre.**

NOTES

- (1) Polybe - Histoire,II,17.
- (2) Strabon - Géographie,IV,1,2.
- (3) Maurice Meuleau - Les Celtes en Europe - Ouest France - 2011 - p.65.
- (4) Jean Louis Brunaux - Les Gaulois - Les belles lettres - 2008 - p.140.
- (5) François Malrain - L'habitat rural du second âge du fer - Rythmes de création et d'abandon au nord de la Loire - CNRS Editions - 2013 - Les raisons de cette mobilité sont certainement multiples et restent difficiles à déterminer hiérarchiquement : effets des guerres, des maladies, de regroupements fonciers, de l'appauvrissement des sols...?
- (6) Maurice Meuleau, op.cit.p.65.
- (7) Quant au seigle, parfois cité comme culture à l'âge du fer bien que considéré comme « mauvaises herbes » jusque la Tène finale, celui-ci n'est cultivé qu'à compter du +1er siècle en tant que culture d'appoint dans le bassin de la Seine en Gaule septentrionale, peut être à titre de simple fourrage - Sébastien Lepetz et Véronique Matterné - Elevage et agriculture dans le Nord de la Gaule : une confrontation des données archéologiques et carpologiques - RAP - 2003 - Vol. I -1 pp. 23 à 35.
- (8) L'araire existe depuis le IV^e millénaire en Mésopotamie ; les sillons creusés restent néanmoins peu profonds.
- (9) Pline - Histoire Naturelle,XVIII,30.
- (10) Bas relief mis au jour en 1958 à Montauban-Sous-Buzenol (Belgique) - Le « *vallus* » a fait l'objet d'expérimentations qui n'ont pas montré une réelle efficacité, sauf pour l'épautre - Christian Goudineau - regards sur la Gaule - Actes Sud - 2007 - p.401.
- (11) Diodore de Sicile - Bibliothèque Historique,1,V,30.
- (12) Diodore de Sicile - 1,V,19. : « *Il n'y a aucune mine d'argent dans les Gaules, mais il s'y trouve abondamment de l'or que l'on y amasse, sans employer les travaux que ce métal coûte par ailleurs aux hommes.* » Il s'agit ici d'une vision partielle car l'extraction minière accompagnait l'orpaillage. (*voir la partie « L'Archéologie en aide »*).
- (13) Une monnaie dont le développement au -II^e siècle, avec l'apparition du monnayage d'argent vers -120 et surtout des potins (bronzes coulés) vers -100, viendra entamer les pratiques habituelles du troc.
- (14) Strabon - IV,1,14.

- (15) Alain Ferdière - Les Gaules II^os av.J.C - V^os ap.J.C - A.Colin - 2010 - p.110.
- (16) Alain Ferdière - op.cit.p.112.
- (17) Janine Desmulliez - Ludo Milis - Histoire des provinces françaises du Nord - Artois Presses Université - 2008 - p.34.
- (18) Stéphan Fichtl - La ville celtique - Les oppida de 150 av.J.C à 15 ap.J.C - Errance - 2005 - Carte p.135.
- (19) Comme on l'a signalé dans la partie « *Celtes et invasions* », le plus bel exemple de ces contacts réside dans la découverte en 1953 du célèbre « vase de Vix », pièce maîtresse d'une tombe à char, datable des environs de -500, abritant le corps d'une femme d'environ 35 ans, manifestement de haut rang.